

Note de dossier

Entrevue avec M. John Paynter, Sous-  
ministre adjoint, Secteur de la  
Politique économique et commerciale/MAE

(Ottawa, 26 avril 1990)

Paynter(P.):

décrit brièvement la situation économique du Canada (en 1989 essoufflement généralisé de l'expansion économique canadienne; jusqu'à fin 1991 perspective d'une phase de croissance rampante à la limite de la récession; objectifs essentiels de politique gouvernementale sont d'abord lutte contre l'inflation puis réduction du déficit budgétaire) et la politique commerciale canadienne (approche nouvelle globalisée reposant sur quatre piliers soit l'accord de libre échange avec les Etats-Unis, les relations avec l'Europe, les échanges avec l'Asie-Pacifique et les négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT).

Staehelin (SIN.):

présente à son tour brièvement la situation économique de la Suisse puis décrit le processus négociatoire devant aboutir à la réalisation d'un espace économique européen en faisant ressortir les intérêts et les difficultés spécifiques y relatifs de la Suisse.

P.: s'intéresse ensuite à l'impact des développements en Europe de l'est sur les négociations entre les pays AELE et la Communauté européenne.

SIN.: relève que deux écoles de pensée s'opposent, à savoir celle présidant un effet d'accélération (réaliser l'espace économique européen avant de devoir considérer son élargissement à des pays de l'Europe de l'est) et celle prévoyant un ralentissement du processus négociatoire (RFA plus intéressé par RDA et autres pays de l'Europe de l'est). SIN ne croit quant à lui pas à un ralentissement du rythme négociatoire entre les pays AELE et la Communauté européenne. L'objectif est ambitieux mais réalisable.


P.: signale les divergences au sein du COCOM, soit d'un côté les Etats-Unis et de l'autre essentiellement la RFA, quant au traitement des pays de l'Europe de l'est. Un écroulement du système n'est plus à exclure vu l'intransigence des EUA. La réunion de juin sera

- 2 -

décisive. Puis, il s'intéresse aux résultats des consultations de la Suisse en relation avec son éventuelle adhésion aux institutions de Bretton Woods.

SIN rappelle les objectifs suisses d'une quote-part appropriée et d'un siège de directeur exécutif. Il signale que les consultations ne sont pas encore terminées mais que le gouvernement suisse entend prendre une décision de principe sur une demande formelle d'adhésion en juin. Puis, il souligne que la prochaine réunion ministérielle de l'OCDE pourrait aussi être l'occasion de réfléchir à son rôle futur plus spécifiquement en prenant en considération les résultats positifs du récent dialogue avec les économies asiatiques développées (DAE).

P.: indique que le Canada est favorable à un renforcement de l'OCDE voire un élargissement de son rôle et à une coopération plus étroite avec les DAE. L'OCDE n'aura pas seulement à faire face à une perspective économique mais aussi à une politique dans ses rapports avec les DAE. Par ailleurs, il relève favorablement les initiatives originales et la gestion prévoyante de M. Jean-Claude Paye.



(Thomas Feller)

LX 14. Juni 90 12

POLITISCHE ABTEILUNG I  
p.B.15.21.Can.(6).-JE

Bern, 6. Juni 1990

(5).

NOTIZ AN:

- Finanz- und Wirtschaftsdienst
- Integrationsbüro EDA/EVD
- EVD BAWI

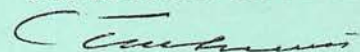
Kopie an (mit Beil.): JAC  
SIN  
JE  
Schweiz. Botschaft Ottawa

Offizieller Besuch Botschafter J. Staehelin in Ottawa,  
Gesprächsnotizen

---

In der Beilage erhalten Sie eine Gesprächsnotiz, welche  
anlässlich des randvermerkten Besuches erstellt wurde  
und deren Inhalt für Sie von Interesse ist.

POLITISCHE ABTEILUNG I



J. C. A. Staehelin

LX 14. Juni 90 12

Beilage erwähnt.